

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENTS NUMÉROS 372-2025, 374-2025 ET 376-2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Cookshire-Eaton :

QUE le conseil de ladite municipalité a adopté, lors d'une séance extraordinaire tenue le 1^{er} avril 2025, les règlements suivants :

- *Règlement numéro 372-2025 relatif à la délégation de certains pouvoirs, au contrôle et au suivi budgétaires, à la gestion de la dette et à l'excédent de fonctionnement non affecté;*
- *Règlement numéro 374-2025 amendant Règlement numéro 369-2025 concernant la tarification des demandes d'occupation du domaine public;*
- *Règlement numéro 376-2025 relatif aux demandes d'occupation du domaine public.*

QUE lesdits règlements sont actuellement déposés au site Internet de la Ville dans le répertoire des règlements municipaux au <https://cookshire-eaton.qc.ca/citoyens/services-municipaux/reglementation/> ainsi qu'au bureau de l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous (greffe.cookshire-eaton@hsfqc.ca).

Donné à Cookshire-Eaton, ce 4 avril 2025.

La greffière,
Françoise Ruel